

Janvier 2012

Fiche de l'Irsem n°14

**Deux « murs » de séparation contemporains :
Caractéristiques des dispositifs de contrôle israélien et
américain**

Damien SIMONNEAU

Pour citer ce document :

Damien SIMONNEAU *, “
*Deux « murs » de séparation
contemporains : Caractéristiques des
dispositifs de contrôle israélien et
américain*”

Fiche de l'Irsem n° 14,

Janvier 2012, 16 pages

<http://www.irsem.defense.gouv.fr>

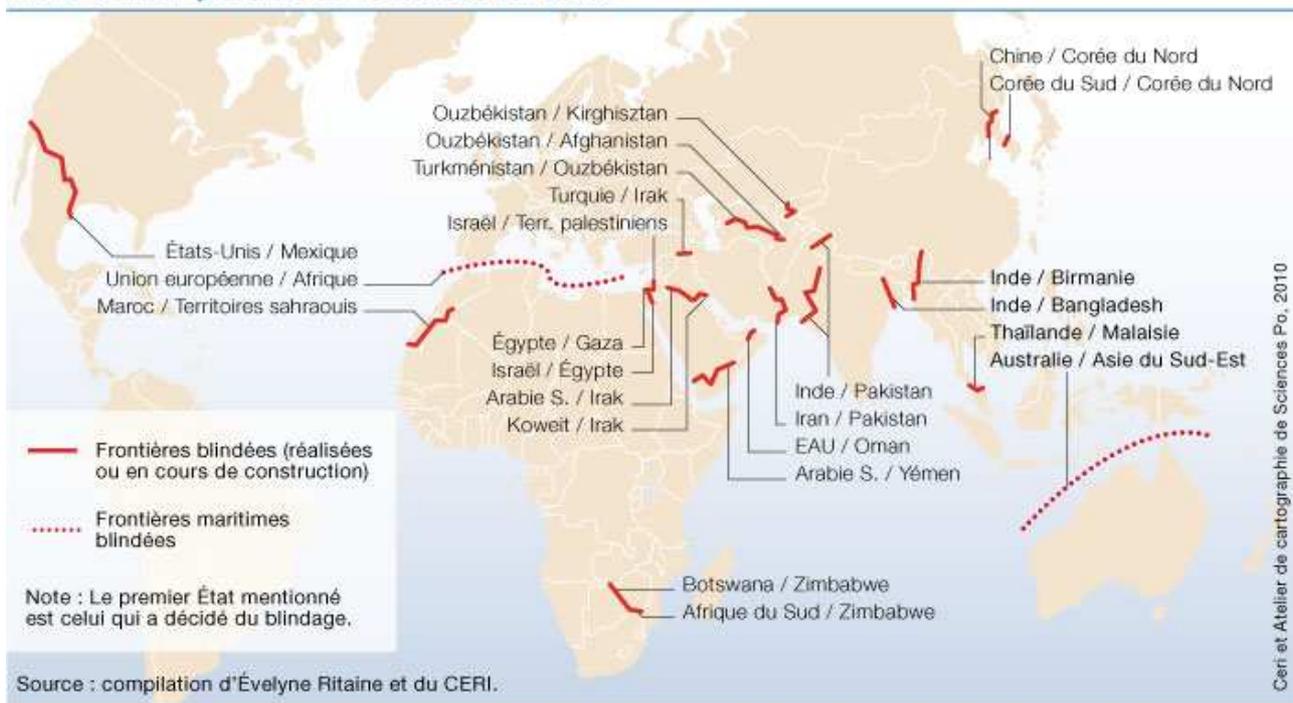
** doctorant à l'IEP de Bordeaux, rattaché
à l'IRSEM*

« Deux « murs » de séparation contemporains :
Caractéristiques des dispositifs de contrôle israélien et américain »

Janvier 2012

En 2009, la célébration des vingt ans de l'anniversaire de la chute du mur de Berlin a donné l'occasion aux médias de dresser un état des lieux, au niveau mondial, des murs qu'il restait à abattre selon le même scénario, espérait-on, que le défunt mur de Berlin. Il était alors vivement question du « retour des murs » dans les relations internationales contemporaines. La tentation du mur pour un État n'est pourtant pas une caractéristique exclusive de la modernité, les exemples de murs défensifs du passé sont légions comme en témoigne la Muraille de Chine, le Mur d'Hadrien, la Ligne Maginot ou encore le Rideau de fer de la Guerre froide. Le recours à ces stratégies du mur trouve un écho dans l'actualité de la politique internationale comme en témoigne le cas récent de la Grèce¹. Le constat de notre réflexion est donc la multiplication à l'époque contemporaine des « murs » à l'échelle mondiale comme les répertorie la carte ci-dessous.

Murs contemporains et frontières blindées



Janvier 2012

Pourtant le phénomène n'est pas uniforme. Alexandra Novoseloff et Frank Neisse dans leur ouvrage iconographique sur le sujet ont choisi de présenter la réalité de huit « murs » qui « s'affranchissent de la subtilité inhérente à la géographie humaine. Ceux qui ont été froidement élaborés à partir de carte d'Etat-major² ». Les huit cas choisis sont majoritairement liés à des situations conflictuelles comme la « zone démilitarisée » entre les deux Corées, la Ligne verte qui coupe Chypre, les *peacelines* qui séparent des quartiers de Belfast en Irlande du Nord, le *Berm*, mur de sable qui traverse le Sahara occidental du nord au sud, le mur électrifié entre le Pakistan et l'Inde ou la clôture de sécurité entre Israël et les Territoires palestiniens occupés ; mais pas seulement, puisque deux d'entre eux sont construits sur des frontières reconnues internationalement comme la barrière entre les États-Unis et le Mexique ou les grillages de protection des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla au Maroc.

Le concept de Mur : de la barrière au dispositif de contrôle

Le but de cette fiche est d'exemplifier le phénomène en décrivant les caractéristiques de deux « murs » contemporains. En effet, les « murs » contemporains sont matériellement divers. Comme le souligne Evelyne Ritaine³ :

Les murs contemporains peuvent ne pas sembler comparables a priori dans leurs caractéristiques. Ils sont en effet dotés de technologies de blindage plus ou moins élaborées, allant de la simple rangée de barbelés électrifiés aux murs de bétons, puis aux ouvrages équipés des technologies de surveillance les plus récentes. Ils ont aussi des caractères juridiques et politiques différents.

Derrière l'appellation commune et observable de mur/barrière concret, il s'agit bien d'un dispositif comme le définit Michel Foucault :

Ce que j'essaie de repérer sous ce nom [dispositif] c'est, premièrement, un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, (...). Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments. Deuxièmement, ce que je voudrais repérer dans le dispositif, c'est justement la nature du lien qui peut exister entre ces éléments hétérogènes (...). Troisièmement, par dispositif j'entends une sorte de formation qui, à un moment donné, a eu pour fonction majeure de répondre à une urgence. Le dispositif a donc une fonction stratégique dominante⁴.

Ce dispositif prend la forme d'un « blindage⁵ » soit de frontière reconnue (la frontière américano-mexicaine) soit de limite territoriale de fait (Sahara occidental), ou soit d'un territoire (Territoires palestiniens occupés, zone démilitarisée entre les deux Corées) qu'il est courant de dénommer « mur ». Se focaliser sur la matérialité de ces blindages serait oublier que leur érection relève d'une politique composée de construction d'infrastructures, de mise en place de pratiques de contrôle et de surveillance, de réglementations et de législations sur l'accès à un territoire et enfin de discours et de décisions politiques concernant la sécurisation d'une limite territoriale.

« Deux « murs » de séparation contemporains :
Caractéristiques des dispositifs de contrôle israélien et américain »

Janvier 2012

La définition du phénomène « mur » que nous adopterons ne se concentre donc pas uniquement sur son aspect matériel mais plutôt sur son aspect fonctionnel de séparation/contrôle. En effet, selon nous, en partant d'une définition fonctionnelle du « mur », le mot « mur » renvoie plutôt à la fonction associée au mot « barrière⁶ » c'est-à-dire, la fonction d'enfermement, d'obstacle, de contrôle et de séparation. Nous adopterons donc l'emploi dans cette fiche du terme générique de « Mur » pour désigner l'ensemble du dispositif politique de blindage à l'œuvre et de « mur » en minuscule pour parler de la « barrière de sécurité ». Pour nous, le « Mur » ne peut se comprendre que comme un « dispositif » où la barrière est indissociable du *checkpoint* et donne son sens politique au blindage comme le souligne Evelyne Ritaine :

La barrière n'est qu'un des éléments architecturaux (avec le *checkpoint*, la zone de transit, le camp de rétention, la prison) d'un dispositif de sécurisation complexe [...] : celui-ci se compose aussi de technologies complexes, de pratiques de contrôle et de surveillance policière ou privée, de réglementations et de législations sur l'accès au territoire, de discours [...] La barrière a une simple fonction d'obstacle : ce qui importe dans le Mur, c'est le *checkpoint*, qui signifie arrêt et contrôle.⁷

Parmi ces murs, deux d'entre eux impressionnent par l'importance matérielle, la technologisation et l'élaboration du blindage à savoir le Mur américain et le Mur israélien. Ils viennent fermer deux économies globalisées où les migrations illégales représentent une part importante de la force de travail. Dans un certain contexte et par le travail de pression de certains acteurs, ces migrations ont été associées à une menace sécuritaire. En Israël, la logique était de favoriser l'intégration des travailleurs palestiniens jusqu'en 1991 où ont été imposées les politiques de bouclage ouvrant la voie à une accentuation du contrôle des déplacements palestiniens. Aux États-Unis, l'absence de contrôle des migrations à la frontière mexicaine ne semblait pas relever d'un problème public avant les années 70. Les migrants majoritairement mexicains ont été progressivement associés à une menace sécuritaire entraînant à partir du début de la décennie 90 l'escalade du blindage de la frontière. Dans les deux cas, les barrières construites viennent solutionner le problème de l'« infiltration » d'« illégaux » sur le territoire national.

Architecture des blindages

Des architectes ont tenté de réfléchir sur la frénésie de « mur » qui s'empare des États. Dans le cas du Mur israélien, Eyal Weizman replace le recours à la « barrière de sécurité » au sein d'une nouvelle structure perpétuant l'occupation territoriale des Territoires palestiniens. Il décrit l'histoire et le *modus operandi* des mécanismes spatiaux, dont fait partie la barrière, qui alimentent le régime d'occupation et les pratiques de contrôle des Palestiniens (Weizman, 2007). Dans le cas des études architecturales sur la barrière frontalière américaine, un collectif d'architectes réfléchissent aux recours à des techniques de blindage militaire étudiant les différents composants du Mur américain aboutissant de facto à la militarisation de la frontière (blog Subtopia). Les éléments architecturaux de ces deux murs sont distincts. Le blindage israélien est plus homogène architecturalement que le blindage mis en place à la frontière américano-mexicaine.

« Deux « murs » de séparation contemporains :
Caractéristiques des dispositifs de contrôle israélien et américain »

Janvier 2012

Pour aller plus loin sur l'architecture de ces « murs » :

OPHIR Adir, GIVONI Michal et HANAFI Sari, *The Power of Inclusive Exclusion: Anatomy of Israeli Rule in the Occupied Palestinian Territories*, New-York/Cambridge (Mass.), MIT Press, 2009

RITAINE Evelyne, « La barrière et le *checkpoint* : mise en politique de l'asymétrie », *Cultures & Conflits*, 73 (Frontières, marquages et disputes), 2009a, pp. 13-33

WEIZMAN Eyal, *Hollow Land: Israel's Architecture of Occupation*, Londres/New York, Verso, 2007.

Le blog des étudiants en architecture de l'Université de Berkeley, des billets sur la barrière frontalière : *Subtopia, a field guide to military urbanism*, <http://subtopia.blogspot.com/>

Le Mur israélien correspond en fait à une zone blindée organisée autour d'une barrière grillagée, sur 60 à 100 mètres de longueur dans les zones rurales. La zone, appelée *seam zone* par le Ministère de la Défense israélien est blindée selon des techniques déjà éprouvées par l'armée israélienne à Gaza et à la frontière libanaise. Hillel Frish, pour qui le mur est un outil purement défensif, estime que son modèle de blindage repose notamment sur la Ligne Morice mise en place entre l'Algérie française et la Tunisie indépendante en septembre 1957⁸. La « barrière de sécurité » telle que présentée par les Israéliens est un dispositif de défense complexe (*multi-layered fence system*) qui se compose en théorie de différents éléments allant du côté palestinien vers Israël d'une haie composée de rouleaux de barbelés empilés en pyramide, d'une tranchée anti-véhicule, d'une route de patrouille soit une zone dégagée en terre permettant à un véhicule militaire de circuler à l'intérieur (*patrol road*), d'une barrière grillagée de trois mètres de haut équipée de senseurs électroniques et de système de détection (dans certains cas, un mur concret fait office de barrière⁹) d'une bande de sable permettant de détecter des empreintes de pas donc une piste de détection des incursions de trois mètres, d'une autre route de patrouille goudronnée et, enfin, d'une autre rangée de barbelés. La zone se compose également de tours équipées de système de caméras et de radars reliés au centre de commande de l'armée. A certains endroits du tracé dans les zones densément peuplées (Tulkarem, Qalqiliya, banlieue de Jérusalem et Bethléem) mais aussi le long de l'autoroute Trans-Israël, la barrière grillagée est remplacée par un mur en béton de huit mètres de haut¹⁰.

A ce dispositif de séparation, il convient d'ajouter un certain nombre d'infrastructures construites en parallèle : tunnels et routes, des portes agricoles permettant aux agriculteurs palestiniens de rejoindre leurs terres, des points de passages ou *checkpoints* pour l'entrée et la sortie vers Israël. Les autorités israéliennes parlent de « *crossing* » et non de *checkpoints*. Il apparaît donc que la « barrière de sécurité » israélienne ne peut se limiter à un simple mur-concret en béton mais doit au contraire être envisagée comme un ensemble d'éléments architecturaux et d'infrastructures qui participe d'un dispositif sécuritaire complexe.

Le Mur américain se compose de plusieurs éléments distincts. La « barrière frontalière du Sud Ouest » (*SouthWestern Border*) est gérée et mise en place par une agence du Département de Sécurité Intérieure (DHS), la CBP *Custom and Border Patrol*. La barrière frontalière est considérée par cette agence comme un « outil », pour reprendre les termes du secrétaire du DHS Michael Chertoff¹¹ dans la stratégie de Sécurité Nationale (*Homeland Security*). Sa mise en place entre dans le cadre du programme SBI (*Secure*

« Deux « murs » de séparation contemporains :
Caractéristiques des dispositifs de contrôle israélien et américain »

Janvier 2012

Border Initiative) adopté en 2005 en vue de sanctuariser le territoire national. SBI prévoit le déploiement d'agents supplémentaires, un recours systématique aux technologies de surveillance (capteurs, drones, radars, caméras...), des investissements supplémentaires dans des infrastructures physiques comme les barrières et l'application plus restrictive des lois migratoires sur le territoire¹². Le « mur » se compose donc de différents éléments : une double barrière, de grillages, de plaques de taule, de barrières anti-véhicules, de chaînes, de barrières mouvantes. Ce « mur » est installé à la frontière entre des *checkpoints* ou *ports of entry* où sont effectués les contrôles. Tout ce blindage physique s'accompagne d'un « blindage » virtuel mis en place dans le cadre du programme *SBI net*¹³ qui intègre l'ensemble des technologies de surveillance des zones situées entre les *checkpoints* frontaliers. Il existe donc plusieurs types de « mur » adoptés en fonction de la topographie de la frontière.

Une observation satellite datée de 2009, fournie par une association citoyenne de surveillance de la frontière, *American Border Patrol*, permet de se faire une idée du positionnement de ces éléments. Dans la région de San Diego, le blindage prend la forme d'une double barrière et d'une route de patrouille. Dans le reste de la Californie, il est composé de grillages ou de taules en acier de différentes tailles. Dans les zones désertiques de Californie, d'Arizona et du Nouveau Mexique, le blindage prend la forme de barrière basse anti-véhicules. Dans les zones ensablées, la barrière est même mouvante. Au Texas, le long du Rio Grande, la frontière est peu blindée sauf par des grillages localisés dans les zones urbaines. Dans les zones murées, le mur n'est pas nécessairement continu : les associations de surveillance citoyenne de la frontière sont promptes à dénoncer l'existence de nombreux « trous » le long du tracé.

Longueur et tracé des « murs »

Ces deux « murs » ne sont pas complets. Aux États-Unis, d'après l'agence CBP, le 28 octobre 2011, environ 1050 kilomètres étaient « blindés » sur une longueur totale de 3141 kilomètres de frontière. 560 kilomètres représentaient des barrières dites « pédestres » (grillage, plaque de taule...) contre les infiltrations de migrants et le reste des barrières anti-véhicules. La moitié de la frontière est donc « blindée » surtout dans les États de Californie, Arizona et Nouveau-Mexique.

Les tracés du mur américain sur internet :

Pour une carte officielle de l'avancement du projet en date du 25 décembre 2009 : http://www.cbp.gov/linkhandler/cgov/newsroom/highlights/fence_map.ctt/fence_map.pdf , *Custom and Border Patrol website*

Le site de l'agence CBP en charge de la construction et de la maintenance du mur décrit également à l'aide de photos les différents composants du mur : « *Photos SouthWest Border Construction* » : http://www.cbp.gov/xp/cgov/border_security/ti/ti_news/sbi_fence/sbi8.xml ; *Custom and Border Patrol website*

Enfin, une association de surveillance citoyenne de la frontière, *American Border Patrol* située en Arizona rend également public son observation de la frontière. Photos prises au premier semestre 2009 : <http://americanpatrol.com/ABP/SURVEYS/BORDER-2009/Border-Main-2009.html>

Janvier 2012

Dans le cas israélien, l'emplacement du mur en constitue également la singularité. Il ne suit pas complètement la Ligne verte, la ligne d'Armistice de 1949 définie entre Israël et la Jordanie. Le tracé la suit au nord de la Cisjordanie, sur quelques portions à l'ouest et majoritairement au sud-ouest mais s'en éloigne fortement et entre profondément en Cisjordanie à six endroits : au nord-est de la colonie de Shaked, dans la région de Qalqiliya, autour de la colonie d'Ariel près de Naplouse, à l'est de Modiin, dans la région de Jérusalem et dans la région du Goush Etzion près de Bethléem. Si le tracé présente une forme longiligne dans les zones rurales, il n'en est pas de même dans les villes et notamment à Bethléem où il serpente à travers la ville. La longueur totale de son tracé diffère selon les sources entre 701 et 790 kilomètres.

Les tracés du mur israélien accessibles sur internet

En plus des autorités israéliennes, plusieurs organisations publient des cartes et recensent le tracé de la « barrière de sécurité ». Voici un état des lieux des différentes cartes disponibles en ligne en juillet 2011.

Pour les autorités israéliennes, la longueur du mur une fois achevée est estimée à 790 kilomètres d'après le dernier tracé publié le 30 avril 2007 par le Ministère de la Défense.

- « Revised Route of the Security Fence as of April 2007 », « The Israeli diplomatic network, the anti-terrorist fence », *Ministry of Foreign Affairs*, septembre 2007, <http://securityfence.mfa.gov.il/mfm/web/main/missionhome.asp?MissionID=45187&>

Pour les cartographes palestiniens de l'ARIJ (*Applied Research Institute-Jerusalem*), la longueur totale du mur a été revue plusieurs fois depuis l'avis de la CIJ en 2004 passant de 645 kilomètres en juin 2004, à 683 en février 2005, à 703 en avril 2006 et 774 en avril 2007.

- « Segregation wall in the West Bank, 2002-2009 », ARIJ, [http://www.arij.org/images/stories/pictures/maps/Segregation%20wall%20in%20the%20West%20Bank%20\(2002-2009\).jpg](http://www.arij.org/images/stories/pictures/maps/Segregation%20wall%20in%20the%20West%20Bank%20(2002-2009).jpg)

Selon les dernières estimations de Shaul Arieli, colonel à la retraite, considéré en Israël comme l'expert israélien de la barrière de sécurité, la longueur totale du mur serait de 708 km, dont 415 complétés, 73 en construction, 149 planifiés, 71 planifiés mais en attente de validation officielle, 19 à démanteler, 5 re-routés et 48 déjà démantelés.

- « Israeli Barrier 2011 Status », Shaul Arieli website, mars 2011, http://www.shaularieli.com/image/users/77951/ftp/my_files/maps/status_2011_eng.gif?id=8015543

Pour B'Tselem et l'OCHA : B'tselem s'appuie sur les travaux de l'OCHA (*Office for the coordination of Humanitarian affairs in occupied Palestinian territory*) pour mesurer la longueur du mur. L'OCHA évoquait en août 2008 les chiffres de 723 km au total dont 409 complétés, 66 en construction et 248 planifiés.

- « Separation Barrier », siteweb de B'tselem, http://www.btselem.org/english/Separation_Barrier/Statistics.asp

« Deux « murs » de séparation contemporains :
Caractéristiques des dispositifs de contrôle israélien et américain »

Janvier 2012

L'OCHA dans sa mise à jour datant du 7 juillet 2010 évoque le chiffre de 707 km dont 434 complétés, 60 en construction et 213 planifiés

- Voir le recueil de cartes des Territoires occupés, *Barrier map*, site internet de l'OCHA, <http://www.ochaopt.org/maps.aspx?id=108>

Coût financier des « murs »

Les estimations pour le « mur » américain construit depuis la signature du *Secure Fence Act* par Georges W. Bush en 2006 évoquent le chiffre de 3,4 milliards de dollars pour l'ensemble du projet, ce à quoi il faut ajouter 4,4 millions de dollars de réparation pour les parties qui ont été endommagées depuis. Au total, le projet de construction et de maintenance acté par le Congrès et le Président en 2006 prévoit un investissement de 49 milliards de dollars sur 25 ans¹⁴. Le coût de la barrière de sécurité israélienne est estimé à 2,5 milliards de dollars pour la réalisation du tracé total¹⁵.

Mise en place des « blindages »

Dans les deux cas, les processus de décision ne peuvent se réduire à un acte politique mais bien à une succession d'actes politiques ordonnant la mise en place du Mur. En Israël, la réalisation du Mur en Cisjordanie est le fruit du Cabinet d'Ariel Sharon mais l'idée de sa réalisation remonte au Cabinet Rabin. Le projet a été mis sur l'agenda sécuritaire des gouvernements de droite de B. Netanyahu, puis du travailliste E. Barak sans suite. Il faut attendre l'arrivée au pouvoir d'Ariel Sharon pour que ce projet abandonné puisse se matérialiser. Les Cabinets Sharon puis Olmert ont donc pris six décisions marquantes. La première décision a été prise par le Cabinet de sécurité du gouvernement Sharon le 14 avril 2002, trois semaines après un attentat à Netanya. Le Cabinet confiait alors au Ministère de la Défense l'étude et la construction d'un mur. Le 23 juin 2002, l'étude se mue en chantier, le Gouvernement, en réunion hebdomadaire, approuve officiellement par la décision 2077 le plan de la phase 1 de la construction. En décembre 2002, le Cabinet approuve le lancement du chantier de la phase 2 du mur. Le 1^{er} octobre 2003, le Cabinet publie pour la première fois après approbation le tracé complet du mur. Ce tracé est ensuite modifié deux fois par décision du Cabinet Sharon le 20 février 2005 et par décision du Cabinet Olmert le 30 avril 2006.

Dans le cas américain, le processus décisionnel s'étale sur une période plus longue : les décisions de renforcement de la frontière (*Border Enforcement*) s'échelonnent depuis la fin des années 70. Nous avons identifié quatre moments de « poussée pro-mur » qui se singularisent chacun par une prise de décision de blindage supplémentaire de la frontière. Le premier date de 1977 où l'Administration Carter a proposé un renforcement de la frontière aboutissant à la construction effective d'une barrière en 1979 dans la région de San Diego et dans les principales villes frontalières. Le plan prévoit également le déploiement d'hélicoptère et d'agents supplémentaires de la *Border Patrol*. Le deuxième moment de poussée pro-mur se situe au tournant des années 80 et 90. En juin 1990, la Garde Nationale renforce et construit 11 kilomètres de mur entre San Diego et Tijuana en Californie réutilisant des plaques d'acier.

« Deux « murs » de séparation contemporains :
Caractéristiques des dispositifs de contrôle israélien et américain »

Janvier 2012

Les années 90 se caractérisent pas la militarisation de la frontière sous l'égide de Washington par le biais d'opérations de grande envergure menée par la *Border Patrol*. Suite au succès de l'Opération *Blockade* en septembre 1993 dans le secteur d'El Paso (Texas) où sont déployés des agents et installés des obstacles physiques, le pouvoir fédéral décide de lancer des opérations similaires comme l'Opération *Gatekeeper* en octobre 1994 en Californie étendue en 1996, l'Opération *Safeguard* à Nogales en Arizona en 1995, étendue à Douglas et Naco en 1999, L'Opération *Blockade* aussi connue sous le nom d'Opération *Hold-the-Line* est étendue en janvier 1997 au Nouveau-Mexique et au Sud-Ouest du Texas via l'Opération Rio Grande en août 1997. Suite à ces opérations, 120 km de mur ont été érigés en septembre 2000. Le quatrième moment de renforcement de la frontière intervient dans la foulée du 11 septembre. L'adoption de la stratégie de *Homeland Security* et le vote de plusieurs lois (par exemple *Enhanced Border Security and Visa Entry Reform Act* de 2002) prévoient le renforcement massive de la frontière. Le *Secure Fence Act* de 2006 prévoit notamment la systématisation des outils de surveillance à la frontière.

L'administration Obama semble miser sur le renvoi de migrants en situation irrégulière sur le territoire plutôt que sur le renforcement physique et virtuel de la frontière¹⁶. Pourtant en Arizona, l'activisme citoyen et politique pro-Mur se poursuit. Aucune décision de renforcement global du blindage de la frontière n'a été prise pour l'instant au niveau fédéral.

En Israël, selon un spécialiste militaire de la barrière de sécurité, Shaul Arieli, le mur ne sera pas construit dans son intégralité pour trois raisons : le manque d'allocation du budget, les décisions en appel de la Cour Suprême contraignant l'armée à retracer certains pans, l'attention du Cabinet actuel sur la frontière israélo-égyptienne et la pression internationale attentive à l'avancement des travaux dans des régions de forte tension comme Bethléem et Jérusalem-est.

Pour aller plus loin sur les mises en place de ces Murs :

ANDREAS Peter, *Border Games: Policing the U.S.-Mexico Divide*, Ithaca (NY), Cornell University Press, coll. "Cornell studies in political economy", 2009 (2nd ed.)

ANDREAS Peter, SNYDER Timothy (eds), *The Wall around the West: State Borders and Immigration Controls in North America and Europe*, Lanham (MD), Rowman and Littlefield, 2000

ARIELI, Shaul, *People ans Borders*, Kapaim Production, Tach Print, Israël, 2010

NEVINS Joseph, *Operation Gatekeeper and Beyond, The War on « Illegals » and the Remaking of the US-Mexico Boundary*, Routledge, 2010, 2nd ed.

« Deux « murs » de séparation contemporains :
Caractéristiques des dispositifs de contrôle israélien et américain »

Janvier 2012

- 1 Lia Neafyge, Stelios Vradelis, « Le mur contre les clandestins est indispensable », *Ta Nea*, 12 janvier 2011, *Courrier International*, <http://www.courrierinternational.com/article/2011/01/12/le-mur-contre-les-clandestins-est-indispensable>
- 2 Alexandra NOVOSSELOFF, Franck NEISSE, *Des murs entre les hommes*, Paris, la Documentation française, 2007
- 3 Evelyne RITAINE, « La barrière et le *checkpoint* : mise en politique de l'asymétrie », *Cultures et Conflits*, 73 (Frontières, marquages et disputes), 2009a, p. 17
- 4 Michel FOUCAULT, « La société disciplinaire en crise », *Dits et écrits*, 1954-1988, t.2, 1976-1988, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2001, p. 299.
- 5 Evelyne RITAINE, art. cit.
- 6 D'après la définition du mot « barrière » : « obstacle naturel, ce qui fait obstacle, assemblage de pièces de bois, de métal qui ferme un passage et forme clôture », *Le petit Larousse*, 1997
- 7 Evelyne RITAINE, art. cit. p. 27
- 8 FRISH Hillel, « (The) Fence or Offense? Testing the effectiveness of 'the Fence' in Judea and Samaria », *Democracy and Security*, 3 : 1-19 ; 2007.
- 9 Les éléments décrits sont présentés sur le site officiel créé par le Ministère de la Défense sur la *security fence* : ISRAEL'S SECURITY FENCE, <http://www.securityfence.mod.gov.il/Pages/ENG/default.htm>.
- 10 Cette portion représente, selon les chiffres officiels du ministère 30 kilomètres du tracé total. René BACKMANN, *Un mur en Palestine*, Paris, Fayard, 2006, p. 93.
- 11 Michael Chertoff, *Homeland Security : Assessing the First Five years*, University of Pennsylvania, septembre 2009
- 12 *Fact Sheet: Secure Border Initiative* sur le site http://www.dhs.gov/xnews/releases/press_release_0794.shtm 11/02/2005
- 13 Description du SBI net sur le site du CBP http://www.cbp.gov/xp/cgov/border_security/otia/sbi_net/
- 14 Ronald Rael, « Border Wall as architecture », *Présentation UQAM*, mai 2011
- 15 Neil SANDLER, « Israel Security Barrier provides high-tech niche », *Engineering News Record ENR*, New York, May 31, 2004; Vol.252, Iss.22
- 16 Edward Alden, « Politics and Facts don't match on the border », *Newsweek*, Dec. 26. 2011